
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration****SÉANCE DU 29 JUIN 2023****L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE VINGT-NEUF JUIN,**

à 18h, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 23 juin 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Augustine YECKE, Cécile ALLEMAN, Nicole BERNARDIN, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Jean-Marc VERCHÈRE, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Céline VÉRON, Benoit AKKAoui, Philippe BOURGETEAU, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON.

OBJET : Patrimoine : Marché « Maintenance de la flotte de vélos de la Ville d'Angers, d'Angers Loire Métropole et du centre communal d'action sociale de la ville d'Angers » Groupement de commande constitué de la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole, de la Ville d'Angers et du centre communal d'action sociale d'Angers – Appel d'offre ouvert sous la forme d'un marché ordinaire à prix unitaire constitué de 3 lots – Autorisation de signatures.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 20 avril 2021, le centre communal d'action sociale d'Angers a autorisé la signature d'adhésion à la convention de groupement de commandes « Fournitures et services » composée des membres fondateurs suivants :

- Angers Loire Métropole, désigné coordinateur du groupement de commandes,
- La Ville d'Angers.

Le 7 avril 2023, Angers Loire Métropole, coordonnateur du groupement de commandes, a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert alloti sous la forme d'un marché ordinaire de services à prix mixtes, en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

Chaque marché fera l'objet d'un marché séparé.

La consultation est composée de 3 lots :

- Lot 1 : « Mise en service, entretien et stockage de vélos classiques »
- Lot 2 : « Mise en service, entretien et stockage de vélos à assistance électrique »
- Lot 3 : « Prestation d'insertion pour la mise en service, le transport, l'entretien et la réparation de vélos »

Le marché simple à prix unitaire est passé pour une durée initiale d'un an, renouvelable cinq fois par périodes successives d'un an, soit une durée maximum de 6 ans.

La remise des offres a eu lieu le 11 mai 2023 à 14h00.

A l'issue de l'analyse des offres remises par les candidats, et suite à la décision de la commission d'appel d'offres du groupement du 19 juin 2023, il a été décidé d'attribuer les marchés aux opérateurs suivants :

Lot 1 : « Mise en service, entretien et stockage de vélos classiques »

- **SARL CYCLES CESBRON sis LES PONTS DE CÉ**
- **SARL CYCLES CESBRON sis ANGERS**
- **EITA**

Lot 2 : « Mise en service, entretien et stockage de vélos à assistance électrique »

- **SARL CYCLES CESBRON sis LES PONTS DE CÉ**
- **SARL CYCLES CESBRON sis ANGERS**

Lot 3 : « Prestation d'insertion pour la mise en service, le transport, l'entretien et la réparation de vélos » a été déclaré infructueux et sera relancé en procédure négocié en application de l'article R.2124-3-6 du code de la commande publique avec ANJOU MOB SERVICES sis SAINT-BARTHÉLÉMY D'ANJOU.

L'objet de cette délibération est d'autoriser le coordonnateur (Angers Loire Métropole) à signer les marchés pour chaque membre du groupement.

Les dépenses seront imputées au compte 61558 « Entretien et réparation sur biens mobiliers » du budget principal et des budgets annexes.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration autorise, à l'unanimité, le représentant d'Angers Loire Métropole, en sa qualité de coordonnateur du groupement de commandes, à signer et notifier les marchés attribués par la commission d'appel d'offres du 19 juin 2023 ainsi que les éventuels avenants ou actes modificatifs pour le compte du centre communal d'action sociale.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée



Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20230629-DEL-2023-070-DE
Date de télétransmission : 03/07/2023
Date de réception préfecture : 03/07/2023